

Collège : à Paris, un effort de mixité qui passe mal

Dans le 18^e arrondissement, parents et professeurs s'opposent à un projet d'expérimentation

Ce sont deux collèges du 18^e arrondissement de Paris, distants de 600 mètres l'un de l'autre. Il y a celui du « nord » et celui du « sud ». Celui qu'on dit « à éviter » et celui qu'on dit « plus attractif ». La « ZEP » et le collège réputé « bobo ». Le premier s'appelle Hector-Berlioz. De son secteur dépendent notamment les quartiers proches du périphérique nord, où une population précaire et immigrée se concentre. Ces dernières années, le collège, contourné par une partie des familles mieux dotées, n'a cessé de se ghettoïser. Environ la moitié de ses élèves sont issus de milieux défavorisés – ouvriers, chômeurs, inactifs. Le second, Antoine-Coysevox, accueille 46 % d'enfants de cadres, enseignants, professions intellectuelles ou libérales, et selon les sources, entre 12 % et 19 % de catégories défavorisées.

Pour la municipalité, l'écart est trop grand. « Il est raisonnable de penser qu'on peut aboutir à un équilibre à peu près parfait : 33 % de catégories favorisées, 33 % de moyennes et 33 % de défavorisées, au sein des deux collèges », souligne Philippe Darriulat, adjoint au maire PS du 18^e arrondissement chargé des affaires scolaires. Coysevox et Berlioz font partie des quatre zones tests de la capitale concernées par l'expérimentation – prévue pour la rentrée 2017 – de « secteurs multicollèges », au nom de la mixité sociale.

Casser les ghettos scolaires

Le principe : chaque élève dépendrait, en fonction de son adresse, des deux collèges et non d'un seul comme aujourd'hui, pour brasser davantage des populations qui se côtoient dans leur quartier mais ne se mélangent pas au collège. Problème : le projet passe mal. Annoncé le 23 novembre, il a aussitôt déclenché une levée de boucliers côté Coysevox. Trois grèves des professeurs, dont la dernière jeudi 8 décembre, blocus des parents le 1^{er} décembre, pétition signée par plus de 900 personnes.

La Mairie de Paris avance pourtant très prudemment. Au départ, c'est avec détermination qu'elle annonçait s'engager dans les expérimentations impulsées, en 2015, par le ministère de l'éducation nationale, pour casser les ghettos scolaires. Mais des échéances électorales approchant – et l'enthousiasme n'étant pas au rendez-vous sur le terrain –, les ambitions ont été revues à la baisse.

De la douzaine de secteurs multicollèges prévus au départ, il n'en reste aujourd'hui que quatre, et peut-être moins demain. De huit arrondissements impli-

qués, il n'y en a plus que trois. Au final, huit collèges publics (sur 115) sont concernés (outre Berlioz et Coysevox, les collèges Marie-Curie et Gérard-Philippe dans le 18^e, Bergson et Pailleron dans le 19^e, Ravel et Boucher dans le 20^e).

Aucune de ces zones tests n'intègre les collèges les plus huppés de la capitale. Question d'« acceptabilité sociale », souligne-t-on au rectorat. Aucune, non plus, n'intègre les collèges privés, qui jouent pourtant un rôle-clé dans la ségrégation sociale des collèges parisiens. « Je suis déçue que, sur cette ambition nationale, à aucun moment les instances diocésaines ne choisissent de faire un pas vers cette démarche », confie Alexandra Cordebar, adjointe à la maire PS de Paris chargée des affaires scolaires. Le chantier se révèle bien modeste.

Dans le 18^e arrondissement, mairie et rectorat pensaient que la pilule passerait. Le 23 novembre, c'est pour présenter le projet et lancer une concertation sur les trois options possibles d'affectation des élèves au sein du secteur multicollèges qu'ils sont venus rencontrer les parents des secteurs Coysevox et Berlioz.

Option A : les 6^e et 5^e dans un collège, les 4^e et 3^e dans l'autre. Option B : une année, tous les CM2 intègrent Coysevox ; l'année suivante, les CM2 vont à Berlioz. Option C : les élèves sont affectés en fonction de plusieurs critères (fratrie, distance géographique, handicap), dont un critère social type quotient familial. Il s'agissait de peser le pour et le contre, en vue d'un vote au mois de février et d'une application à la rentrée 2017.

« Tout de suite, il y a eu un mouvement de panique, un lâchage qui en dit long sur ce à quoi la peur peut nous mener », déplore Luc Leclerc du Sablon, parent élu (sur une liste indépendante) de Berlioz. Sur un blog anonyme, désormais fermé, les parents de Berlioz ont découvert tout un tas de rumeurs et de préjugés sur leur collège. « Des choses du type "On ne se mélange pas avec les pauvres, avec les Noirs et les Arabes", "Berlioz est un collège délabré, de drogués, de voyous", rapporte-t-il. Pour nous, c'était d'une violence... Tout d'un

coup, on était les pestiférés. »

« Précipitation »

Des propos bien loin du ton et de l'argumentaire des représentants de parents et de professeurs du secteur Coysevox. Tous disent oui à la mixité sociale, mais non à ce projet en l'état. Ils dénoncent « l'absence de concertation » et la « précipitation » avec laquelle le projet se met en place. Surtout, ils insistent sur le fait que la mixité sociale est déjà une réalité, dans leur quartier comme au collège. « Une mixité qui fonctionne et à laquelle nous sommes attachés, souligne une parent élue (FCPE) de Coysevox. Mais pourquoi faire reposer sur notre seul collège, déjà mixte, l'effort de désenclavement d'un collège fortement ségrégué ? » « On ne comprend pas pourquoi limiter le secteur à deux collèges, pourquoi ne pas intégrer le privé et

Aucune zone test n'intègre les collèges privés, qui jouent un rôle-clé dans la ségrégation sociale des collèges parisiens

des collèges publics plus favorisés ? », renchérit Céline Capdepu, professeure du collège, syndiquée à SUD Education.

Au rectorat, on ne voit pas les choses de cette manière : « Coysevox est clairement favorisé, assure Luc Pham, directeur académique adjoint. Il fait partie des vingt-cinq collèges publics parisiens qui accueillent le moins de catégories sociales défavorisées. » Les négociations doivent se poursuivre en janvier 2017 sur la question des moyens. Enseignants et parents – y compris de Berlioz – attendent des garanties. « Ce que les élèves de Berlioz ont en plus aujourd'hui du fait du classement en éducation prioritaire (classes à 22, soutien...), il ne faudrait pas qu'ils le perdent à Coysevox », souligne Kasia Muslewski, parent élue (liste indépendante) de Berlioz.

Pour pouvoir « absorber les difficultés du collège Berlioz », les professeurs de Coysevox ont posé

leurs conditions : effectifs de classe réduits, temps de concertation, deuxième conseiller principal d'éducation...

Pour l'heure, le directeur académique adjoint leur assure qu'« on ne lésinera pas sur les moyens : il se peut que la dotation, l'an prochain, à Coysevox pour les 6^e soit du même ordre qu'à Berlioz ».

Reste que certaines familles rejettent en bloc le projet. Chez les parents, le bruit circule selon lequel certains auraient déjà déposé une demande d'inscription dans le privé. A l'inverse, d'autres parents, plus discrets, plus minoritaires aussi, se réjouissent de la nouvelle. A l'image d'Irène Rifaud, membre du collectif Apprendre ensemble, qui milite pour plus de mixité dans les établissements scolaires parisiens. « Ce projet n'est pas parfait, mais il a le mérite d'exister, souligne cette mère d'élève de Coysevox. Nous avons le devoir de nous en saisir pour aller vers plus de vivre-ensemble. Cette opportunité ne se présentera peut-être plus. »

Dans la capitale, le défi est immense. Paris est la ville où le niveau de ségrégation sociale atteint « des sommets inacceptables », dénonçait l'économiste Thomas Piketty dans *Le Monde* en septembre. Quand certains collèges ne comptent quasiment aucun élève défavorisé (moins de 1 %), d'autres en accueillent plus de 60 %. ■

AURÉLIE COLLAS

LE CONTEXTE

25 ZONES PILOTES

Le gouvernement avait pris un engagement après les attentats de janvier 2015 : agir en faveur de la mixité sociale au collège. La méthode, annoncée fin 2015, ne présageait pas de grand soir : il s'agissait d'impulser, sur des territoires volontaires, des expérimentations taillées sur mesure et suivies scientifiquement. Les initiatives – qui existent par ailleurs en dehors du label « expérimentation » – prennent des formes variées : redécoupage de secteurs, fermeture ou ouverture d'établissements, nouvelle offre éducative (options langues, section sportive, etc.), secteurs « multicollèges »... Les derniers chiffres, communiqués en juin, faisaient état de 25 zones pilotes, dans 21 départements. Mardi 13 décembre, la ministre de l'éducation nationale, Najat Valaud-Belkacem, devrait « en annoncer beaucoup plus », assure-t-on dans son entourage.

Affelnet 6^e reporté dans la capitale

A Paris, le projet d'un algorithme pour affecter les élèves de CM2 au collège, prévu pour la rentrée 2017, est reporté. « *Il n'y aura pas d'Affelnet 6^e à la rentrée prochaine*, confirme Luc Pham, directeur académique adjoint. *Le paramétrage complexe de cet outil nécessite d'être encore travaillé. Sans doute sera-t-il en place en 2018.* » Cet algorithme d'affectation par le Net (qui emprunte son nom au logiciel Affelnet 2^{de} utilisé pour affecter les élèves de 3^e au lycée) existe dans quasiment toutes les académies s'agissant du niveau 6^e. Paris fait figure d'exception. Il est présenté comme un moyen de mieux répartir les écoliers au collège et de favoriser la mixité sociale. Dans la capitale, le système aurait pu être mis en place à la rentrée 2016, mais il avait déjà été reporté en raison de « *difficultés techniques* ».